La commission #TIME4ACTION de Medinsoft présente

MEDINSOFT
DIGITAL TRANSFORMATION CLUSTER

Le numérique au secours de la RSE

REDUIRE LES DECHETS

Comprendre les enjeux des déchets en entreprises pour amorcer une politique RSE globale

NOVEMBRE 2020

#Time4Action : le mot de la présidente

Olivia Christophe,
Présidente de la Commission

ReachOut Communication

#Time4Action est une toute nouvelle **commission de Medinsoft, qui s'est créée fin janvier 2020.**

Elle s'est naturellement imposée à l'aube des révolutions qui arrivent :

D'abord le changement énergétique : parce que le pétrole, comme le gaz sont des ressources non renouvelables, Il est urgent de changer de modèle énergétique.
D'autre part, notre modèle de développement, fondé sur l'infinitude des ressources, doit être repensé pour privilégier l'économie circulaire. Enfin, le changement climatique qui nous attend nous oblige à repenser nos modes de développement pour évoluer sur des modèles durables.

Le numérique, qui selon le Forum Economique Mondial, est la quatrième révolution qui nous attend, doit devenir le moyen essentiel de réussir ces trois premières révolutions. En tant que pilier de l'économie numérique du territoire, Medinsoft se doit d'impulser ces changements et proposer des solutions concrètes à ses adhérents comme aux clients de ses adhérents.

Aujourd'hui ce sont donc quelque 20 personnes d'horizons très différents qui composent #Time4Action et travaillent à proposer des livrables : startups, scaleups, consultants RSE, spécialistes du marketing ou de la transformation numérique, mais aussi des clubs d'entreprises comme le Technopôle de l'Arbois ou Cap au Nord Entreprendre ou encore le Club de la Croisière.

Deux types de livrables sont en cours de création : les présentes bonnes pratiques pour démontrer en quoi le numérique peut soutenir une politique RSE efficace, notamment dans la réduction des déchets, mais aussi des bonnes pratiques pour lutter contre la pollution numérique.

A Propos de ReachOut Communication

Aider les entreprises à se développer durablement en les aidant à mieux se connaître afin de proposer le pitch, la stratégie de développement et de communication qui leur permettront de rapidement se présenter et développer un réseau de partenaires efficace : tel est l'objectif de ReachOut Communication. Notre crédo : la communication durable qui fait la part belle à la réutilisation des contenus et des supports. Après 10 ans passés comme responsable marketing, communication et développement chez les grossistes et revendeurs informatiques, Olivia Christophe a créé l'activité de ReachOut Communication à Paris en 2006. A son retour à Marseille en 2014, s'ouvre la nouvelle porte du développement durable, de la protection de la biodiversité et de la RSE. C'est dans ce cadre qu'Olivia rejoint pendant 18 mois l'équipe de Planète Biodiv, dont le premier salon dédié à la Biodiversité s'est tenu au Parc Chanot le 8 février 2020 (et dont Medinsoft était partenaire).

www.reachout.fr

Avec la participation de…

Ont participé à ces bonnes pratiques

Catherine Hebert,

Consultante RSE, certifiée Bilan Carbone
Présidente de Provence Durable

Accompagner les entreprises et collectivités de la région SUD dans leur politique RSE / Développement Durable, voici la raison d'être de Provence Durable.
Certifiée pour réaliser des bilans carbone© par l'ADEME, forte de 9 ans d'expérience RSE dans un groupe national au poste de Directrice RSE Groupe, j'ai mis en place le tri sélectif et la réduction des déchets dans 250 agences en France, engagé la baisse des émissions des gaz à effet de serre et mis en place les Achats Responsables au sein de trois filiales.

La RSE entraîne un changement profond pour l'entreprise, son succès s'appuie sur l'engagement de tous, direction et salariés, dans une vision partagée et durable. Mes 15 ans d'expérience en gestion de projets informatiques à l'international, au Danemark et en Allemagne, me permettent d'accompagner le changement et de faciliter la coopération entre équipes.
Loin des grands discours, mon approche se veut concrète, pragmatique, mesurable, en étroite collaboration avec les équipes internes.

Amandine Rovere,

Consultante Marketing et Numérique responsables
Makemycom.fr

La commission Time4Action donne l'occasion de partager expériences et connaissances en matière de Marketing Responsable et de Communication Durable acquises depuis 10 ans.
Ce livrable encourage les dirigeants et leurs équipes à trouver des idées, des solutions et du sens dans leur activité.
Ayant déployé une politique RSE au sein d'une ETI, j'ai commencé par expérimenter le développement durable dans mon métier (recyclage, réutilisation et transformation du matériel de communication, optimisation des budgets et ressources, image de marque) avant de me former au bilan carbone. Pour ma part, je pratique un marketing qui intègre les résultats des ACV dans les offres et trouve des opportunités auprès des parties prenantes.
J'accompagne dans l'application du marketing responsable, communication durable et en numérique responsable.
Make My Com est née de l'expression « you make my day », une invitation à l'enthousiasme dans la préparation du monde de demain.

Sébastien Magnan,

Expert RSE et PME
RSE DEVELOPPEMENT

Depuis 10 ans, Sébastien Magnan accompagne des grands groupes et des PME sur la mise en place stratégique et opérationnelle de la RSE. Responsable PACA pour le cabinet RSE DEVELOPPEMENT, il accompagne des PME et ETI dans la transition vers des modèles économiques plus durables et créateurs de valeur.

« *La RSE est un levier de développement économique et social des entreprises et des territoires, se basant sur des modèles plus vertueux. C'est une opportunité pour toutes les PME françaises.* »

David Gatin,

Consultant en Stratégie et Intelligence économique lié à la Data
Gatin.co

Avec la conviction que l'environnement, le numérique et l'innovation sont les clefs du développement des organisations du XXIe siècle, j'accompagne les dirigeants dans la transformation, douce, mais nécessaire, de leur organisation vers des modèles économiques innovants et durables. Après une double formation universitaire en biologie et télécommunications à l'université d'Aix-Marseille, j'ai évolué pendant plus de 20 ans, en France et à l'international, dans le domaine des nouvelles technologies (cybersécurité, performance applicative, etc.), au sein de cabinets et grands groupes. Parallèlement, j'ai développé et cultivé mes compétences dans l'innovation, le développement durable et l'énergie. En 2015, j'ai été diplômé d'un MBA en Intelligence Economique, au sein de l'EGE. La même année, avec les convictions qui m'animent, j'ai fondé gatin.co mon cabinet de conseil en Innovation et Stratégie au service des organisations de mon territoire d'origine, la région Sud PACA.

En outre, je dispense deux formations au sein de l'ESSEC : « La donnée pour la stratégie d'entreprise » et « L'IoT pour les nouveaux modèles économiques ». J'ai rejoint la commission #Time4Action avec toujours la même envie d'être acteur du changement.

Jean-Jacques Blanc, Expert en déchets alimentaires
Dirigeant de Valwast

Après 23 ans d'armée et plus de 10 dans la Fonction Publique Territoriale, j'ai décidé de changer de cap et de mettre mes compétences au service de l'écologie. Toutes ces expériences au côté de relations public-privé m'ont fait prendre conscience que mes idées en termes d'environnement avaient un sens.
Aujourd'hui avec VALWAST, nous proposons des solutions innovantes à tous les producteurs de biodéchets, pour se mettre en conformité avec les différentes lois, et de s'inscrire pleinement dans la réduction de l'impact Carbonne et dans l'économie circulaire.

Enjeux et Objectifs

➔ La planète chauffe et il est grand temps d'agir.

Ce document a pour ambition de rappeler que le Développement Durable a été décliné en Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) afin que le monde économique puisse mieux tenir compte de notre environnement.

Ce recueil de Bonnes Pratiques s'adresse aux PME de la Région Sud, membre ou non de Medinsoft, novices en matière d'environnement et soucieuses de prendre quelques idées faciles à mettre en œuvre rapidement.

Nous avons pris le parti de vous rappeler en quoi la RSE pouvait vous être utile, avec un questionnement simple :
« Pourquoi est-ce bon pour le business ? »
« Pourquoi est-ce bon pour la planète ? » « Comment le faire ?»

Pour commencer, nous mettons tout le monde au même niveau d'informations.
La RSE de quoi parle-t-on ? Comment lutter contre les idées reçues qui freinent l'action ? Nous rappelons aussi les atouts économiques de la RSE.

Puis pour agir, nous vous suggérons d'explorer la thématique des déchets :

- Fiche 1 : Pourquoi se pencher sur les déchets ? Méthodologie d'une gestion des déchets. Exemple avec les cartons.
- Fiche 2 : Les déchets de bureaux
- Fiche 3 : Les déchets alimentaires et plastiques
- Fiche 4 : Les déchets électriques et électroniques
- Les 5 actions concrètes. Trouver les recycleries en PACA et Bouches du Rhône
- Fiche 5 : La donnée au cœur du système, solution pour lancer l'économie circulaire et rappeler que si le numérique pollue, il est aussi celui qui apporte la connaissance et pourquoi pas des solutions.

La liste des bonnes pratiques est rappelée dans une page de synthèse pour vous inspirer. Nous vous donnons des sources pour en savoir plus. Bref lancez-vous nous vous accompagnons !

La RSE, de quoi parle-t-on ?

Chaque jour, nous entendons parler de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et des Organisations (RSE / RSO), que ce soit dans les médias, les communications d'entreprise ou encore dans les réunions et évènements auxquels nous assistons.

Derrière cet acronyme, seuls 33% des Français connaissent la signification.

La RSE, Responsabilité Sociétale des Entreprises, représente, selon la définition de la Commission Européenne, la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets négatifs qu'elles exercent sur la société. La RSE est donc l'application au monde de l'entreprise du concept de développement durable, défini en 1987 dans le rapport Brundtland :

« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Pour assurer un développement sain, 3 piliers doivent alors cohabiter pour assurer la pérennité de l'entreprise dans la durée : le pilier économique, le pilier écologique, le pilier social.

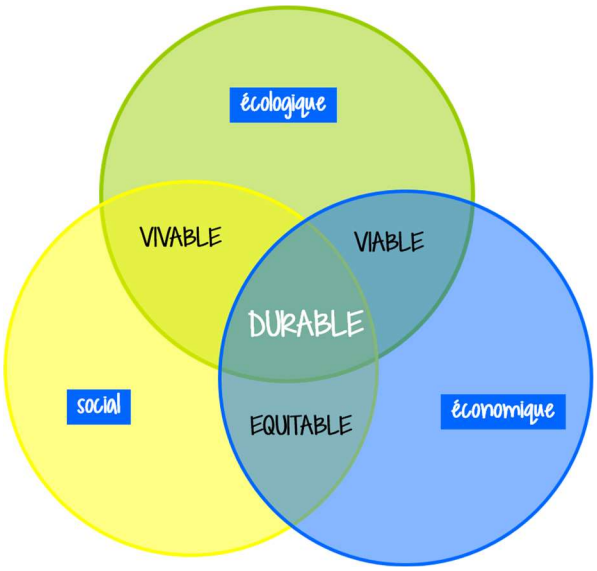

➔ Ses objectifs ?

Respect de l'environnement - Progrès social - Développement économique

La mise en place d'une démarche RSE en entreprise demande donc d'interroger, ou de réinterroger, sa stratégie sous ce prisme qui accorde davantage d'importance aux impacts de l'activité économique sur l'environnement, la société et la dimension sociale.

L'unique recherche du profit maximal est perçue comme une attitude mercenaire de plus en plus répréhensible.
Car pour vivre, l'homme comme l'entreprise ont besoin d'un environnement vivable, viable, équitable pour être durable.

La RSE s'inscrit dans les grands enjeux du Développement Durable et s'appuie sur 7 principes génériques documentés dans les normes ISO :

1. La responsabilité de rendre compte
2. La transparence
3. Le comportement éthique
4. Le respect des intérêts des parties prenantes
5. Le respect du principe de légalité
6. Le respect des normes internationales de comportement
7. Le respect des droits de l'Homme.

L'entreprise se doit de rendre compte de son action sur le monde qui l'entoure.

Pour la société legrand.com, les parties prenantes les clés pour l'entreprise sont au nombre de huit comme ci-contre.

Une entreprise est responsable des impacts engendrés par son activité économique.
Qu'ils soient positifs ou négatifs, directs ou indirects, ses impacts au sens large sont visibles sur son écosystème c'est-à-dire ses « parties prenantes ».

La RSE est parfois, souvent perçue par les entreprises comme une contrainte supplémentaire dans un monde économique déjà contraint (concurrence, réglementations, reporting financier, etc.).

Or, l'entreprise peut adopter une attitude gagnant-gagnant envers les parties prenantes notamment pour résoudre des problèmes : réduire ses déchets, ou améliorer ses transports.

Rencontrer les parties prenantes sur le sujet environnemental donne des occasions d'aborder les relations commerciales sous un angle différent créateur de valeur pour les 2 parties : simplification d'une étape, innovation sur un produit, etc.

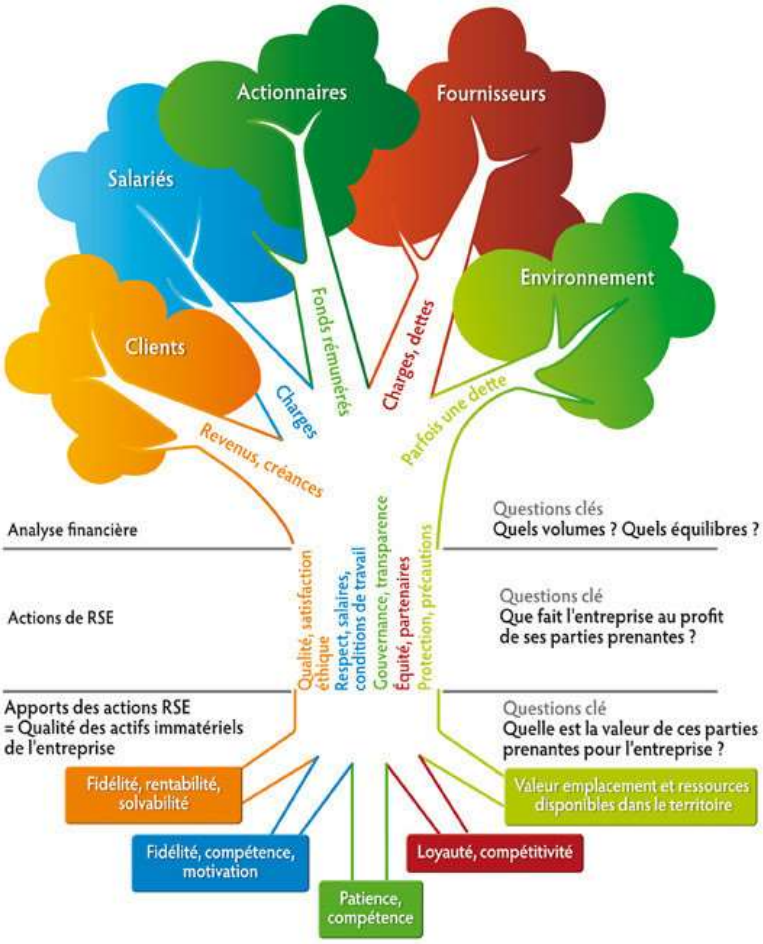

En changeant de lunettes, la RSE se présente comme une source d'opportunités :

- motivation ou remobilisation des salariés,
- économies d'énergie et de coûts
- atout de différenciation marketing,
- innovation,
- création de services additionnels,
- accès à de nouveaux marchés
- simplification de process

Source ecobase21.net – « petits gestes et bonnes pratiques »

Les idées reçues qui freinent l'action

Nous savons que les idées reçues ont la vie dure. Nous avons retracé celles que nous entendons dans nos échanges professionnels. **Nous le savons : faire évoluer les habitudes demande une prise de conscience et une approche progressive et bienveillante.** Voici donc quelques idées reçues qui n'ont pas de réel fondement.

➔ « La RSE c'est compliqué »

C'est vrai, comme tout projet, mais c'est réducteur. Des objectifs et des étapes précises permettent d'aboutir à des résultats concrets. La méthode des petits pas est infaillible : en lançant d'abord des actions simples, puis en y ajoutant des actions de suivi, les progrès se mesurent et encouragent à aller plus loin. **La mise en place d'une démarche RSE est à la portée de toute entreprise, même au sein des TPE et PME, car elle s'intègre dans de nombreuses actions quotidiennes.**

En vous appuyant sur des exemples inspirants, des collaborateurs motivés et un accompagnement externe, la réussite d'une stratégie RSE dans votre entreprise est assurée parce progressive et sans rupture avec votre business actuel. Les méthodes sont éprouvées à ce jour : le bilan carbone est une étape clé, et la liste des fournisseurs écologiques en Région existent et se consolide d'année en année.

Voici des chiffres encourageants :

Sources : BPI France- Juin 2017
« La RSE, ça coûte cher »

Comme tout projet, des investissements peuvent être nécessaires pour la mise en place d'une démarche RSE. **Certains changements sont rentables à court terme, l'efficacité énergétique de vos installations est aisée à trouver.** D'autres investissements améliorent la rentabilité à moyen terme : différenciation, innovation, optimisation des processus, motivation des salariés, partenariats avec les fournisseurs…
Les entreprises qui s'y sont engagées ne veulent plus revenir en arrière !

Gain de performance globale : 15%.

Source : *La RSE est-elle compatible avec la performance des entreprises ?*
France Stratégie, juin 2016

> **Exemple :** Qualistéo, dispose d'un boitier qui calcule en 48h les consommations énergétiques des bâtiments pour savoir qui entre climatisation ou ordinateurs consomment le plus.

➔ « La RSE, c'est inutile, mon business tourne bien »

Oui, mais quelle est votre vision du business pour demain ?

La RSE interroge et donne des pistes de développement. Si vous n'êtes pas convaincus, les clients et les salariés eux le sont de plus en plus. L'état légifère progressivement dans ce domaine, la RSE sera à terme une méthode de gestion normalisée pour toutes les entreprises.

Enfin, La RSE crée de la valeur comme le montrent les exemples suivants sur les 3 piliers :

- Sur le pilier environnemental, une démarche proactive d'économie d'énergie ou de meilleure gestion des déchets a des conséquences financières positives directes.
- Sur le pilier social, une entreprise engagée, où il fait bon travailler sera beaucoup plus attractive et permettra d'attirer et de conserver les talents qui conduiront au succès.
- Sur le pilier économique, le développement de nouveaux produits qui répondent aux exigences grandissantes des clients et consommateurs en termes de durabilité permettra l'ouverture de nouveaux marchés.

➔ « La RSE fait peur à mes collaborateurs »

Les collaborateurs sont déjà occupés par leurs tâches, ils peuvent craindre des missions supplémentaires. Seul l'engagement de la Direction peut leur montrer qu'ils construisent l'avenir en mode collaboratif et l'importance de participer à l'innovation dans l'entreprise.
D'ailleurs les collaborateurs deviennent souvent les acteurs du changement, parfois aussi dans leur vie privée.

Vous verrez que l'engagement des « ambassadeurs » entrainera les autres.

C'est une occasion de participer à l'amélioration de la qualité de vie au travail au sein de l'entreprise et de développer la collaboration et l'entre-aide.

> **Exemple :** le co-voiturage, l'ajout de quelques jours de RTT pour des projets solidaires, mécénat de compétences pour des startup ou des projets étudiants proches de votre activité. Dans le recyclage du matériel de bureautique, le prolongement de la vie des ordinateurs, écrans, mobile certains collaborateurs peuvent être intéressés pour récupérer des machines pour les collèges de leurs ados.

➔ « La RSE c'est long, je m'y engagerai quand j'aurai le temps »

Si on considère la RSE comme un projet à part, il est difficile de lui consacrer de l'énergie notamment pour les chefs d'entreprise ou les managers déjà sollicités.

La solution consiste à intégrer sa vision RSE dans le quotidien et de changer les habitudes au fil du temps.

Du coup, la RSE n'est plus "à faire plus tard" parce qu'elle est incluse dans la gestion quotidienne de l'entreprise, apporte un regard neuf sur les décisions et donne généralement lieu à la création de nouvelles offres de services ou l'accès à de nouveaux marchés.

Quels sont donc les avantages de la RSE ?

Les atouts économiques de la RSE

« Une entreprise n'existe et ne dure que parce qu'elle crée de la valeur pour la société dans son ensemble… La raison d'être d'une entreprise est son utilité sociale »

Franck Riboud, l'ancien PDG de Danone en 2008

➔ Les champs d'applications de RSE sur les 3 piliers

Pilier Ecologique

- Organiser le tri et le recyclage des déchets.
- Réduire les ressources : le papier et l'eau, l'électricité, le chauffage, le carburant.
- Privilégier les locaux « durables », ceux aux normes BBC
- Limiter les émissions de gaz à effet de serre en réfléchissant aux transports.

Pilier Social

- Améliorer la sécurité
- Contribuer au bien être des salariés pour les fidéliser
- Développer leur créativité et leurs compétences
- Promouvoir l'égalité H/F
- Favoriser la diversité ethnique pour enrichir les méthodes
- Equilibrer juniors/seniors
- Trouver de nouvelles formules d'intéressement aux résultats

Pilier Economique

- Ouverture aux marchés financiers verts
- Politique d'achats responsable
- Ethique des affaires, déontologie de la profession
- Mesure l'impact des actions RSE pour communiquer juste
- Nouvelles offres

➔ Les avantages économiques de la RSE

1. Réduire les coûts : Les mesures liées à la RSE revoient l'utilisation des ressources et tentent de réduire les impacts environnementaux. De ce fait, des économies peuvent être faites, comme l'économie d'énergie par exemple, toutes ces choses qui participent à l'endommagement de notre planète et représentent des coûts pour l'entreprise.

2. Accroître les revenus : intégrer la RSE au sein de son entreprise, permet d'attirer de nouveaux clients, d'attirer des fournisseurs vertueux mais aussi des investisseurs qui partagent les mêmes valeurs car parfois eux-aussi engagés dans la finance verte.

3. Maintenir la confiance : il est important de maintenir des liens avec l'ensemble de la société (populations locales, employés et gouvernements) car cela instaure une relation de confiance et d'entraide impérative en cas de crise comme celle du Codid-19. Payer vite les petits fournisseurs permet un retour d'ascenseur.

4. Gérer les risques et l'incertitude : appliquer les lois voire les anticiper c'est prévoir et éviter les risques juridiques associés à vos produits ou à l'attitude des collaborateurs. Appliquer la RSE fait gagner en responsabilité car il elle réveille la prise de conscience des conséquences.

5. Rehausser l'image de marque : prouver l'action avec des données quantitatives avant de communiquer.

FICHE #1

POURQUOI SE PENCHER SUR LES DECHETS ?

➔ Dans le cadre d'une politique RSE globale, les déchets sont souvent une porte d'entrée privilégiée.

Chacun en produit au quotidien dans l'entreprise, que ce soit à son poste de travail (société de service ou industrie), au déjeuner ou à la pause-café.

C'est aussi un sujet qui dépasse le cadre professionnel, car les bonnes pratiques sont souvent appliquées ensuite au domicile des salariés. Autant de raisons pour commencer par ce sujet de la RSE.

Contexte général des déchets
Les déchets existent depuis toujours. L'homme préhistorique en produisait déjà. Aucun problème cependant puisque les déchets étaient alors 100% naturels ; ils se décomposaient au fil du temps.

Avec la naissance des villes, les déchets se sont accumulés, les désagréments sont apparus : mauvaises odeurs, insalubrité, pollution des rivières, épidémies…
Avec la révolution industrielle, la croissance de la population et le développement de la science, les déchets ont pris une nouvelle ampleur et le lien hygiène-santé a été établi.

Monsieur Poubelle invente alors le moyen de déposer ses déchets devant sa porte pour un ramassage et traitement par la ville. Il est resté célèbre pour son invention !

Apparaissent alors des matériaux composites (verre, céramique, etc.), de produits de synthèse (polyester, caoutchouc, etc.), du plastique, des alliages, des engrais chimiques, des emballages… le déchet devient de plus en plus complexe à traiter.

➔ Quelques chiffres

- 7,8M de tonnes — déchets ont été recyclés en 2018 à travers les filières de traitement
- 1,3Milliards € — somme perçue en 2017 par les éco-organismes pour les déchets professionnels
- 768 M€ — ont été reversés aux collectivités locales
- 300 000 — emplois en économie circulaire sont attendus en France d'ici 2030.*

Source Ademe Février 2020 - ecologie-solidaire.gouv.fr

Les objectifs fixés par la loi de Transition énergétique pour la croissance verte d'ici 2025 :

- **Recycler 65 % des déchets non dangereux** d'ici à 2025
- Réduire le stockage de 50 % d'ici 2025
- Revaloriser de 70 % les **déchets du BTP d'ici à 2020**
- **Trier obligatoirement les déchets courants** de papier, carton, métal, plastiques, verre, bois et de déchets organiques pour les producteurs et détenteurs de ces déchets de type économique
- **Trier à la source des biodéchets** pour tout type de producteurs dès 2025
- **Développer des filières à Responsabilité Elargie des Producteurs pour recycler davantage de produits**

Source : https://www.ademe.fr/expertises/dechets

Non seulement les quantités de déchets nous envahissent, mais en plus ils ne se dégradent plus dans la nature. Ils sont devenus un enjeu de société.
L'objectif est de quitter une économie linéaire « j'achète -> j'utilise -> je jette » et de passer à une économie circulaire « j'achète -> j'utilise -> je recycle ou je réutilise ». Les pouvoirs publics s'en saisissent, il y a de plus en plus d'obligations. L'optimisation des déchets est vertueuse pour l'entreprise (baisse des coûts), pour l'environnement, pour l'engagement (moins de pollution) des collaborateurs (projet commun valorisant).

➔ Les obligations légales : êtes-vous en règle ?

La REP, Responsabilité Élargie du Producteur pour les grandes entreprises (première obligation)

http://www.rsenews.com/public/dossier_eco/loi-nre.php?rub=1
https://www.recygo.fr/gestion-des-dechets-en-entreprise

La directive européenne 2004/35 fixe le principe suivant :
« Les personnes responsables de la mise sur le marché de certains produits peuvent être rendus responsables de financer ou d'organiser la gestion des déchets issus de ces produits en fin de vie. Le producteur et le distributeur doivent ainsi financer, organiser et mettre en place les solutions de collecte, de réutilisation ou de recyclage appropriées pour son produit. »

C'est le principe pollueur-payeur :
Les gros producteurs se sont organisés collectivement pour créer des éco-organismes, agréés par les pouvoirs publics, en charge d'améliorer le recyclage. 15 filières existent, notamment pour les emballages (1ère créée en 1992) et le papier, les DEEE, l'ameublement, le textile, les piles …

ACTION 1 : Identifier si votre entreprise est concernée, en fonction de son activité et du volume annuel émis.

Le décret 5 flux (deuxième obligation)

Depuis le 1er juillet 2016, toutes les entreprises qui produisent 1100L/semaine de déchets dans les catégories ci-contre sont contraintes de les trier et les valoriser :

- PAPIER / CARTON
- METAL
- PLASTIQUE
- VERRE
- BOIS

ACTION 2 : Votre entreprise est-elle soumise à ces obligations ?

➔ Une Taxe liée au poids des ordures ? Pas encore… mais bientôt !

Même si votre entreprise n'est pas encore soumise à ces obligations, il reste pertinent de réduire ses déchets sans attendre une législation contraignante pour plusieurs raisons :

- Leur gestion génère des économies financières sur le poste achats.
- Sujet qui peut être facilement mis en œuvre pour initier une démarche RSE plus globale.
- Concerne tous les salariés par leur geste participatif de tri individuel, c'est donc fédérateur pour tous les collaborateurs.
- Un collaborateur motivé peut piloter la démarche avec l'appui sans faille de sa direction.

➔ Le Traitement des déchets en Région Sud :

Depuis l'arrêt au 1er janvier 2020 de la collecte des déchets dans les zones industrielles par les collectivités publiques, les entreprises doivent s'organiser seules ou avec des recycleurs pour ne pas se retrouver avec des tas d'immondices.
Plus elles réduisent leurs déchets à la source et trient les déchets qu'elles ne peuvent pas éviter de produire, moins cette gestion leur coûtera au quotidien.

En effet, il coûte plus cher de faire collecter des déchets à incinérer ou enfouir (coût de collecte + traitement) que de faire collecter des déchets recyclables qui possèdent une valeur marchande.
Nous encourageons les entreprises à anticiper une législation plus contraignante qui ne manquera pas d'arriver d'ici 2025.

> Les entreprises ont intérêt à se saisir de la réduction des déchets, d'autant qu'avec la loi de transition énergétique qui définit l'objectif de réduire de 50% l'enfouissement des déchets d'ici 2025, les coûts/volume des recycleurs ont toutes les chances d'augmenter. Il est temps d'agir.

Il existe un centre d'enfouissement et un centre d'incinération dans le Sud qui sont à saturation aujourd'hui. D'où la nouvelle règlementation en zone industrielle qui force les entreprises à améliorer eux-mêmes leur gestion. Sans réduction des déchets d'entreprises point de salut, car ces derniers seront transférés dans d'autres régions, occasionnant des coûts de transport pour la collectivité, des émissions de CO_2, des risques d'engorgement dans la région. Pas un exemple vertueux.

➔ La Direction régionale de l'ADEME et la Région Sud lancent un **appel à projets** pour accompagner des démarches d'Écologie industrielle et territoriale.

L'Écologie industrielle et territoriale (EIT) vise à optimiser les ressources d'un territoire, qu'il s'agisse d'énergie, d'eau, de matière, de déchet mais aussi d'équipement et d'expertise, via une approche pragmatique : à une échelle géographique donnée et quel que soit son secteur d'activité, chacun peut réduire son impact environnemental en essayant d'optimiser et/ou de valoriser les flux (matières, énergies, personnes…) qu'il emploie et qu'il génère.

Ainsi, les déchets des uns peuvent devenir des ressources pour les autres. **L'EIT, réconcilie développement économique et meilleur usage des ressources, en privilégiant l'ancrage des activités et de l'emploi dans les territoires.**

Source : lorient-technopole.fr

➔ Méthodologie d'une gestion de déchets – comment faire ?

Optimiser les déchets d'entreprise, c'est facile en 7 étapes :

1 Audit

Catégoriser les différents types de déchets (cartons, papier, bouteilles en plastique, etc.) et quantifier la situation initiale (volume et coûts)

2 Préconisations

Identifier des solutions de réduction à la source ou de recyclage. Elle peut être rapide (remplacer des bouteilles d'eau par des gourdes individuelles) ou profondes (changement de processus de travail).

3 Formation

Crucial : Sensibiliser le personnel à l'action de réduction des déchets pour les engager dans la démarche.

4 Déploiement

Selon la taille de l'entreprise, il est possible de déployer la solution de réduction des déchets en une seule fois, ou d'effectuer un test pilote dans un service pour vérifier l'adéquation de la solution avec l'activité - avant de passer au déploiement complet.

5 Communication

Valoriser la démarche pour améliorer l'image de l'entreprise, pour faciliter la collaboration en interne, pour séduire les clients. C'est essentiel car cela rend fier de travailler dans l'entreprise.

6 Suivi

Etape parfois négligée car la réduction des déchets a eu lieu. Pourtant, mesurer les impacts (baisse de volume, coûts, adhésion du personnel) donne des éléments tangibles pour poursuivre la démarche et convaincre des progrès accomplis.

7 Amélioration

Quel que soit le résultat obtenu, une entreprise évolue. Cette étape permet d'ajuster les solutions régulièrement dans une démarche de progrès continu.

FICHE #2

LES DECHETS DE BUREAUX

Selon l'ADEME, les ménages produisent 31 millions de tonnes de déchets et les entreprises en produisent 10 fois plus, soit 315 millions de tonnes.

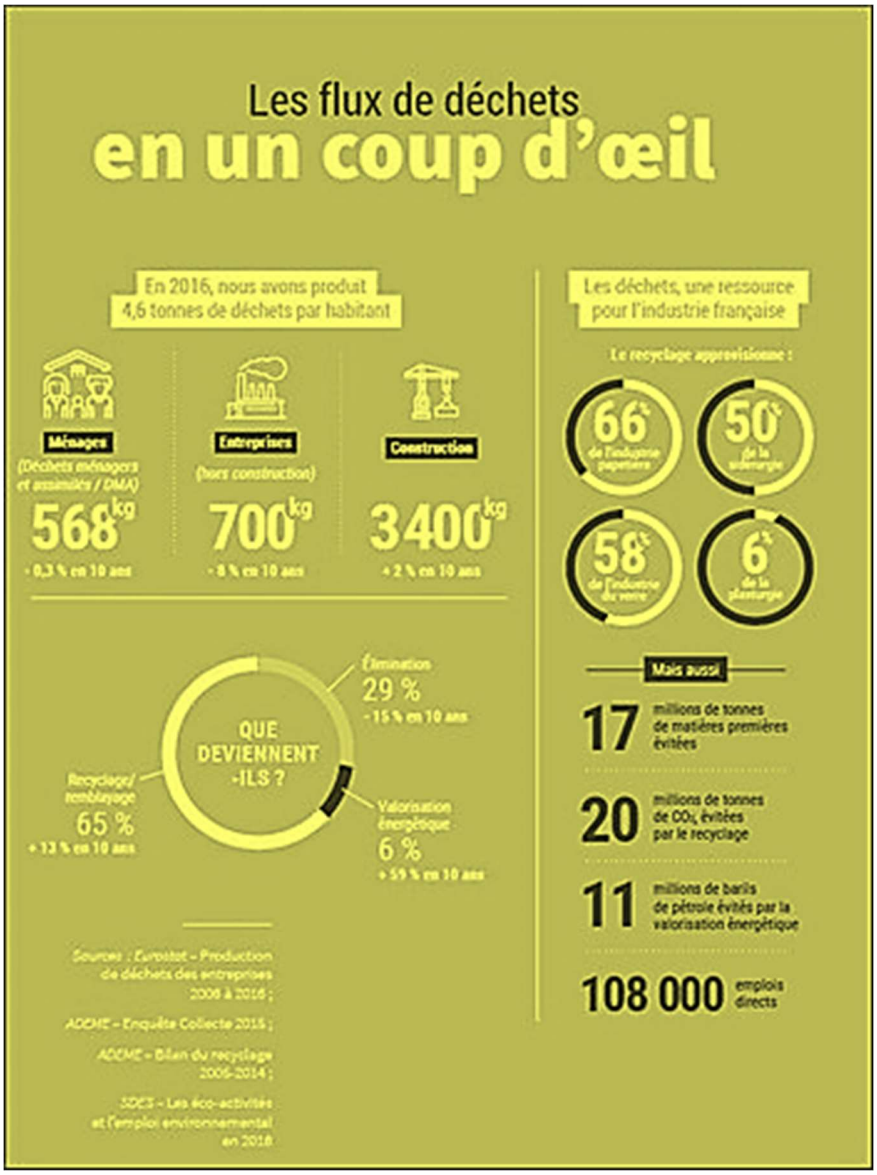

Les déchets d'entreprise classiques hors DEEE et hors alimentaire :

- CARTONS
- PALETTES EN BOIS
- EMBALLAGES
- PAPIER
- VERRE
- PLASTIQUE
- ALUMINIUM

➔ Etude de cas, gestion des cartons en 7 étapes

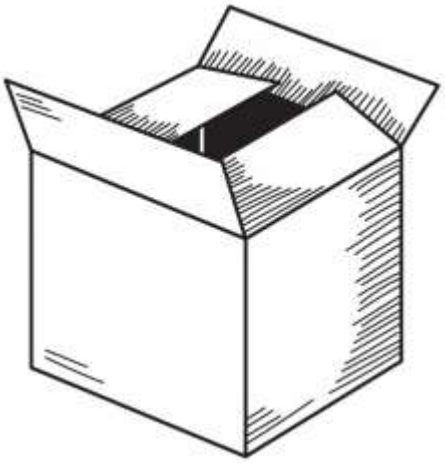

Appliquer la méthode vue en page 15 !

1. **Audit :** si vous avez des cartons, commencer par mesurer quel volume est utilisé par mois, quel est le coût d'achat et le coût de traitement en fin de vie, y a-t-il des coûts de manutention associés ? Cela donne la base de l'optimisation sur la matière carton.

2. **Préconisation :** s'interroger sur « la raison d'être » de ce déchet. D'où vient-il ? à quoi sert ce carton dans votre entreprise ? Vous le recevez lors de livraisons ? Vous l'achetez pour effectuer des opérations internes ? Autre ? Il est ensuite nécessaire de se demander s'il peut être remplacé par des bacs durables et réutilisables.

On peut suivre le parcours du carton dans l'entreprise pour identifier les améliorations possibles et s'assurer qu'elles sont plus avantageuses d'un point de vue environnemental (baisse des déchets) et économique (impact financier positif) que la situation actuelle.
Bon à A savoir : le carton est une matière recyclable et réutilisable qui se vend avec un tarif à la tonne.

3. **Formation :** former les salariés qui doivent changer leurs habitudes de travail pour qu'ils soient en mesure d'utiliser le nouveau matériau correctement, ou qu'ils se passent du carton, ou qu'ils le trient pour le mettre au recyclage. Sans accompagnement, cela risque d'être un échec…

4. **Déploiement** : désigner une personne en charge de la mise en place du nouveau fonctionnement et réaliser le déploiement.

5. **Communication** : valoriser la démarche en interne et en externe, expliquer le bienfondé et les vertus de la solution. Convaincre et fédérer.

6. **Suivre :** mesurer les baisses de volume et potentiellement de coûts.

7. **Améliorer :** vérfier avec la personne en charge au bout de 3 à 6 mois si cette nouvelle façon fonctionne correctement, mesurer les gains, voir si des ajustements sont nécessaires, etc.

Puis réappliquer la méthode d'optimisation du tri pour chaque matière identifiée

FICHE #3

LES DECHETS ALIMENTAIRES & EMBALLAGES PLASTIQUES

Tous les jours nous produisons des déchets alimentaires, quelle que soit la taille de l'entreprise. Au plus l'entreprise est grande au plus la production de déchets alimentaires sera importante mais la mise en place de solutions sera plus facile.

➔ Les déchets alimentaires

Ils se regroupent en deux grandes catégories :

1. Les biodéchets ou déchets de cuisine et de table qui sont facilement recyclables
2. Les autres tels que les emballages, pots de yaourts, barquettes, etc. moins propices au recyclage.

Etape 1. Mise en place du tri sélectif (pictogrammes sur chaque contenant) :

- Bac de biodéchets avec sac biodégradable (les gobelets en carton des pauses café inclus)
- Bac de tri pour les déchets plastiques
- Bac de tri pour le carton et les emballages
- Bac de tri pour le verre.

Etape 2. Solutions pour les bio-déchets

- Compost : facile à mettre en place pour des petits volumes. Attention, il y a des contraintes à respecter sur ce que l'on peut y mettre, et comment assurer la décomposition (arroser, terre).
- Lombricompost : facile à mettre en place mais demande un peu d'attention.
- Déshydratation : solution disponible à partir de 50 salariés. Le principe est d'extraire l'eau des aliments pour supprimer les odeurs, éviter les nuisibles et réduire le transport (moins volumineux).
- Méthanisation: solution pour les gros sites, pour produire du gaz avec une installation de méthaniseur. Attention : gestion du reliquat (métaux lourds, etc.) à prévoir.

Etape 3. Optimisation & réduction des déchets

- Utilisation de poubelles compactables pour réduire le nombre de collectes
- Rationalisation des systèmes de collecte
- Pour éviter des déchets de contenants alimentaires jetables, soit on utilise du réutilisable soit on attend, la mise en place de contenants en matière biodégradable conformément à la loi qui permettra un recyclage à 100%.

➔ La gestion et l'optimisation des déchets plastiques :

Deux sortes de plastiques :

1. les souillés : packaging de sandwich, film avec étiquette, gants, sac plastique non recyclable, couverts et gobelets (s'il y en a toujours). Le plastique souillé ira avec les ordures ménagères (DIB) tandis que les autres plastiques peuvent être mis dans le même contenant de tri.
2. les non souillés : bouteille de boisson (sans étiquette papier collé) avec bouchon, maquette d'imprimante 3D… des moyens spécifiques amènent à une optimisation de la matière, en vue de sa valorisation (ils sont nombreux).

FICHE #3

LES DECHETS ELECTRIQUES & ELECTRONIQUES

Le taux de collecte de déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE) s'améliore de quelques % chaque année. Les filières se constituent petit à petit grâce au travail de passionnés, d'associations, d'organismes et maintenant de l'Etat qui durcit le ton.

De leur côté, les industriels et recycleurs traitent aussi plus efficacement les DEEE - bien que les matériaux, plastiques et minerais qui composent nos machines restent encore trop mélangés, les progrès sont là. Chaque entreprise possède des DEEE, et vous où en êtes-vous ?

➔ Les DEEE ont été définis par la loi

Les DEEE sont définis par l'article R543-172 du code de l'environnement : On entend par DEEE, les « déchets des équipements électriques et électroniques » ou les équipements fonctionnant grâce à des courants électriques, à des champs électromagnétiques, ainsi que les équipements de production, de transfert et de mesure de ces courants et champs, conçus pour être utilisés à une tension ne dépassant pas 1 000 volts en courant alternatif et 1 500 volts en courant continu.

Leur volume et leur type dépendent des secteurs depuis le 15 août 2018, ils sont classés en catégories.

Voici celles qui concernent le plus grand nombre d'entreprises *(source : https://e-dechet.com)* :

CAT 1

Equipement d'échange thermique

Appareils de conditionnement d'air, Déshumidificateurs, Pompes à chaleur, Radiateurs à bain d'huile et autres équipements d'échange thermique fonctionnant avec des fluides autres que l'eau pour l'échange thermique, Réfrigérateurs, Congélateurs, Distributeurs automatiques de produits froids.

CAT 2

Écrans, moniteurs et équipements avec écrans > à 100 cm²

Écrans, Télévisions, Cadres photo LCD, Moniteurs, Ordinateurs portables, Petits ordinateurs portables.

CAT 3

Lampes de tous types

Tubes fluorescents rectilignes, Lampes fluorescentes compactes,
Lampes fluorescentes, Lampes à décharge à haute intensité, y compris les lampes à vapeur de sodium haute pression et les lampes à halogénures métalliques, Lampes à vapeur de sodium basse pression, LED.

CAT 4

Gros équipements

Luminaires, Équipements destinés à reproduire des sons ou des images, Équipements musicaux, unités centrales, imprimantes, Photocopieuses, machines à sous, dispositifs médicaux, instruments de surveillance et de contrôle, distributeurs automatiques de produits et d'argent, Panneaux photovoltaïques.

CAT 5

Petits équipements

Luminaires, Fours à micro-ondes, Ventilateurs, Couteaux électriques, Bouilloires électriques, Balances, Calculatrices, Chaînes haute-fidélité, Instruments de musique, Équipements destinés à reproduire des sons ou des images, Objets électriques et électroniques, Détecteurs de fumée, Régulateurs de chaleur, Thermostats, Petits outils électriques et électroniques, Petits dispositifs médicaux, instruments de surveillance et de contrôle, distributeurs automatiques de produits, équipements avec cellules photovoltaïques intégrées.

CAT 6

Petits équipements informatiques et de télécommunications

Petits équipements informatiques et de télécommunications (dont toutes les dimensions extérieures sont inférieures ou égales à 50 cm), Téléphones portables, GPS, Calculatrices de poche, Routeurs, Ordinateurs individuels, Imprimantes, Téléphones.

CAT 7

Panneaux photovoltaïques

Le recyclage des panneaux solaires s'est considérablement développé et doit encore être encouragé. Leur durée de vie est de 25 ans, 80 % de leur puissance initiale est garantie.

CAT 8

Cartouches d'impression

Le recyclage et le traitement des cartouches et du toner se fait en plusieurs phases :
1) La séparation des composants.
2) Le nettoyage de la poudre de toner.
3) La fabrication de nouveau matériel à partir de matière
4) Les composants non recyclables sont transformés en énergie.
Les organismes de collecte ou recyclage spécialisés, les vendeurs informatiques et les marques reprennent les cartouches.

L'un des enjeux pour réduire la quantité de DEEE est la durée d'utilisation pour ne pas transformer des équipements fonctionnels en déchets avant l'heure.

C'est pourquoi, il est urgent de réparer et de réemployer nos appareils numériques, avant de les faire recycler.

➔ Les chiffres

33% de français possèdent un smartphone reconditionné
45% le plébiscitent

(Selon une étude de Omnibus YouGov, datant de Février 2018).

604.000 tonnes de DEEE ont été collectées par l'éco-organisme Ecosystem soit +5% par rapport à 2018.

La collecte de ces DEEE a permis de réemployer :

- 307.276 tonnes de ferraille
- 48.387 tonnes de métaux non ferreux
- 95.858 tonnes de plastique
- 152.479 tonnes de matières diverses

52,7 Md$:
c'est la taille du marché mondial du
reconditionnement
estimé pour 2022.
Un marché
en pleine croissance.

La collecte solidaire a permis de centraliser 460 tonnes de DEEE en 2019.
Les lampes représentent 5.177 tonnes, « un record historique » pour ce flux.
En 2020 on estime qu'entre 60 et 75% des cartouches et toner usagés sont collectés.
Le progrès est en marche, mais reste encore trop faible en comparaison des volumes pharaoniques non traités.

➔ Des français un peu trop technophiles par rapport aux européens

45 % des DEEE sont collectés, loin des 65 % exigés depuis 2019 par l'UE

21 kg de DEEE produits par an et par habitant
30 % de + que la moyenne européenne

36 % du volume mis sur le marché est recyclé, le reste est neuf
10 nouveaux matériels électroniques neufs / an / habitant
10x notre poids : c'est notre production annuelle de déchets soit 600kg
5 ans est la durée de vie moyenne des DEEE avant de changer de mains.

En 2017, 835 millions de DEEE neufs ont été commercialisés soit + de 10 équipements par habitant, pour un poids total de 1 880 000 tonnes.

Source : alliancegreenit.org

➔ Pourquoi trier les DEEE c'est bon pour la planète ?

Agir, maintenant ! Près de 70 % des déchets électroniques dans le monde font l'objet d'un trafic puisque les filières ne sont pas encore suffisamment structurées. Donc trier les DEEE accélère cette structuration.

Pourquoi est-ce important ? C'est bien le taux d'équipement par personne x la durée de vie qui représente la quantité de déchets électroniques produits par an. Donc c'est la « fabrication » et surtout l'extraction des minerais, leur transformation en composants électroniques, leur transport, leur consommation d'énergie qui impactent fortement l'environnement (pollution, émissions de gaz à effet de serre, consommation d'énergie, destruction des ressources naturelles).

Puis vient la « fin de vie » des produits qui arrive trop vite à cause de la mode et ces objets terminent dans les pays africains peu regardants sur les conditions de traitement (risques pour la santé et la nature). **Enfin la préservation des ressources : les minerais s'épuisent. D'ici 30 ans il n'y aura plus grand chose dans le sol. La prolongation d'utilisation maximale des machines est impérative et le recyclage essentiel.**

➔ Pourquoi est-ce bon pour mon business?

La réduction des coûts est le premier atout.
Prérequis : inventoriez l'ensemble de votre équipement informatique et faites-vous seconder par vos prestataires

- Conservez les machines plus longtemps pour allonger l'amortissement comptable.
- Inventoriez les logiciels obsolètes ou insuffisamment utiles
- Passer aux logiciels en SaaS peut s'avérer intéressant mais soyez vigilant à la fuite des données.
- Éteignez toutes les machines soirs et weekends : la mise en veille fatigue les composants et maintient la consommation électrique. Réduisez vos factures de 10% grâce à cette vigilance.
- S'équiper d'une informatique essentielle

➔ Les 5 actions clés

Prolonger la vie de vos matériels existants au maximum, donc distinguer les USAGES indispensables des ENVIES qui sont superflues. Cela est d'autant plus vrai en entreprise car les collaborateurs valorisent la puissance pour l'usage et non l'équilibre entre utilité et puissance.

L'idée est de réduire la consommation de machines neuves pour réduire la demande de fabrication et l'extraction de nouvelles ressources.

ACTION 1 - Acheter neuf « au minimum »

- Etudiez les alternatives : préférez la sobriété que permet l'emprunt, le leasing d'ordinateurs est une nouvelle tendance, tout comme le partage ou la mutualisation.
- Si vous achetez neuf, négociez les conditions de reprises avec votre fournisseur informatique.

Exemple : 1 imprimante multifonctions par étage, et non une par personne. Avec des paramétrages par défaut en recto/verso et Noir & Blanc, en version brouillon.

ACTION 2 - Acheter d'occasion

- S'assurer que le matériel est solide, facile à réparer et à mettre à jour
- Vérifiez la durée de garantie et de disponibilité des pièces de rechange (5 ans)
- Cherchez la qualité de l'alimentation (80Plus mini) et de la gestion énergie (Energy Star v5)
- Préférez un modèle disponible sans périphérique pour l'Unité Centrale
- Point faible : garantie de 6 mois à 1 an mais suffisant pour des stagiaires ou du personnel de passage.

ACTION 3 - Entretien annuel

La durée de vie moyenne d'un ordinateur est passée de 10, à 7 ans au début des années 80 à entre 3 et 6 ans aujourd'hui. Cette régression s'explique à la fois par le phénomène d'obésiciel - ces logiciels toujours plus gourmands en puissance machine – contraint à acheter plus puissant mais aussi et surtout parce qu'on répare moins. Faites marcher les neurones de vos informaticiens.

ACTION 4 - Réparer et réemployer

Un indice de réparabilité distinguera dès le 1er janvier 2021 les smartphones et les ordinateurs les + faciles à réparer. D'ici là, favorisez l'achat d'un équipement reconditionné. Le réemploi donne une seconde vie à un équipement qui n'a pas de raison de devenir un déchet. De même vous pouvez donner ou vendre le matériel à des reconditionneurs surtout si vous achetez vous aussi du matériel qui vient d'être remis en état.

ACTION 5 - En fin de vie, le retour fabricants ou en filières agrées

Pour les TPE : la collecte est actuellement gérée par des entreprises spécialisées dans le recyclage, ou des éco-organismes spécialistes des déchets ou des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaires et des Associations.

FICHE #4

LA DATA : VERS UN MODELE ZERO DECHET ?

Le numérique et plus particulièrement la donnée peut nous permettre de réduire les couts opérationnels et d'agir positivement sur la gestion, la production et la réduction des déchets. Qu'en est-il exactement ? Quels sont les gains d'efficience que l'on peut espérer ? En quoi la donnée peut-elle favoriser l'économie circulaire et nous permettre de basculer vers des modèles économiques produisant de moins en moins de déchets ?

➔ La donnée ? De quoi parle-t-on ?

La donnée est une mesure et la mesure permet la prise de décision.
Dans les organisations, la donnée couvre un large spectre (finances, ressources humaines, logistiques, ventes, etc.) et est disponible dans de nombreux cas, au format numérique (emails, base de données, M2M, etc.). Cependant, la donnée seule ne porte pas de sens et n'a donc pratiquement pas de valeur. Il est d'ailleurs fréquent de confondre donnée, information et connaissance. Pour générer de la valeur ajoutée, la donnée doit être intégrée dans une chaine de valeur de la connaissance.

Seules les organisations qui se doteront d'outils d'aide à la décision sauront maintenir leur compétitivité et assurer leur pérennité. Les entreprises qui mettent en œuvre une stratégie de valorisation de la donnée augmentent de 12% en moyenne leur chiffre d'affaires (BCG, 2017).

La donnée pour améliorer l'efficience de la gestion des déchets

> Après avoir réalisé un état des lieux de la gestion et de la production des déchets (types, provenance, cout, etc.), puis identifié et priorisé les enjeux principaux pour votre organisation (réduction de cout, diminution d'impact environnemental, etc.), vous pouvez construire des indicateurs en adéquation avec la stratégie de votre organisation, par exemple : quantité de déchets mensuels (t), taux de recyclage, taux de valorisation, coûts / dépenses en fonction du taux de tri, quantité d'eau récupérée, quantité (t) de ressources achetées papier, bois, cuivre, etc.

Ces indicateurs sont des informations élaborées à partir des données collectées sur le terrain. Au plus cette collecte sera précise et fine, au plus les indicateurs seront fiables.

Pour illustrer ce propos, imaginez un compteur d'eau unique pour une rue entière, puis un pour chaque immeuble, puis encore un autre à chaque appartement et enfin un compteur sur chaque robinet ! Pour une même cause, selon la granularité d'information disponible, la prise de décision pourra varier entre augmenter le prix de l'eau pour tous les habitants d'une rue à changer le robinet défectueux de la machine à laver de M. Polizzi.

Les technologies actuelles offrent la possibilité de déployer des capteurs à bas coût offrant une récolte de données avec une granularité sans précédent. La miniaturisation des nouvelles technologies permet d'embarquer dans pratiquement tous nos objets du quotidien. Dans ce cas la donnée récoltée n'est pas une mesure de quantité brute, mais un usage indiquant la manière dont sont utilisés les produits et services. Par exemple, cela permet de savoir si un produit doit être remis en état ou remplacé / recyclé ou non.

En suivant au plus près l'évolution de déchets, nous pouvons déterminer de manière éclairée les axes d'améliorations possibles. Cette démarche, base d'une politique RSE, permet d'avoir des informations objectives permettant de communiquer avec les parties prenantes telles que les clients, fournisseurs, ou les collaborateurs. C'est un outil de management et de communication permettant d'initier en douceur une transformation.

➔ La donnée clé du zéro déchet ?

Avec les données nous avons une meilleure vision de nos déchets, et nous savons les optimiser pour en réduire la quantité. Et si les données vous permettaient de prendre à rebours la stratégie classique de réduction, limitation, optimisation des déchets ? En effet, au mieux vous connaissez vos déchets au plus vous êtes capable de le recyclerez, au plus vous avez connaissance des impacts financiers réels de ce déchet (valorisation, manutention, etc.)

L'économie circulaire désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets.

> La collecte de données numériques serait la clé de l'économie circulaire.

En effet, l'économie circulaire s'appuie sur le fait qu'un déchet est en fait une ressource.

Cependant, nous sommes loin des 100 % de transformation de déchets en ressources. Un des facteurs est que pour un produit donné, nous ne connaissons pas les matériaux qui ont servis à sa conception, nous ne savons pas comment le démonter et/ou le réparer (remanufacturing) et encore moins son taux d'utilisation réel par rapport à la durée de vie estimée. Avec ces informations nous aurions d'une part la capacité à prolonger son utilisation (revente, réparation, location) et donc sa durée de vie. D'autre part nous pourrions le recycler de manière optimale (démontage et tri sélectif).

Donc pour favoriser l'optimisation des déchets et plus largement des modèles comme l'économie circulaire, il nous manque l'information. Si parfois les données sont existantes elles sont indisponibles librement. C'est pourquoi, de nombreuses organisations publiques et privées mettent à disposition en open data des jeux de données liés à l'économie circulaire. La donnée permet d'accélérer la transition vers de nouveaux modèles et de favoriser l'efficience d'usage.

L'Open DATA ou données ouvertes sont des données numériques, dont l'accès, et l'usage sont laissés libres aux usagers. Ces données publiques ou privées sont diffusées de manière structurée avec une licence ouverte garantissant leur libre accès et leur réutilisation par tous, sans restriction technique, juridique ou financière.

> **Exemple :** dans le Tarn-et-Garonne, la CCI a développé un outil permettant de recenser et croiser les flux des entreprises et d'identifier les possibilités d'achats groupés.

➔ L'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC*) crée l'efficience économique globale :

Elle vise à accomplir, en coopération, la raison d'être d'une organisation, à développer des pratiques qui optimisent l'utilisation des ressources matérielles & immatérielles (efficience d'usage), en préservant, en régénérant des ressources naturelles (efficience environnementale), en générant un mieux-être individuel et collectif (efficience sociale), tout en assurant sa pérennité, son développement sans nuire à ses parties prenantes (efficience monétaire).

L'EFC* favorise la création d'offres de services plutôt que la vente de produits. C'est un des leviers permettant de gagner en efficience d'usage et environnementale. Ces modèles économiques permettent par nature de réduire et limiter les flux au sein d'une organisation accélérer la transition vers de nouveaux modèles.

EN RESUME

BONNES PRATIQUES DECHETS

- ➔ Je trie les cartons et le papier
- ➔ Je propose des mugs et gourdes réutilisables pour éviter les gobelets jetables
- ➔ J'installe le tri sélectif dans les bureaux et je supprime toutes les poubelles individuelles
- ➔ Je traite les bio déchets
- ➔ J'installe une imprimante unique à l'étage, en partage
- ➔ Je prends soin du matériel existant
- ➔ Je rallonge la durée de vie de tous les appareils informatiques
- ➔ J'instaure des ateliers « réparation » avec les informaticiens
- ➔ Je donne du matériel aux associations, écoles, etc.
- ➔ Je sais que la donnée est précieuse, je la protège
- ➔ Je vois que l'analyse des données est source de connaissance pour piloter mes actions RSE
- ➔ J'achète du matériel informatique d'occasion favorisant l'économie circulaire
- ➔ Je valorise et récompense les ambassadeurs de la baisse des déchets
- ➔ Je communique en interne et en externe pour encourager les autres entreprises/collectivités

Les recycleries PACA spécialisées en DEEE

Un site internet incontournable :
http://ressourceriespaca.fr/index.php/partenaires/

➔ Associations Emmaüs : Reeeboot & Solidatech

Le don permet de réduire les impacts environnementaux tout en favorisant la création d'emplois en France. Reeeboot permet aux entreprises d'agir concrètement car leur matériel IT est attribué à des associations minutieusement sélectionnées.

Porté par les Ateliers du Bocage, le programme Solidatech a pour mission d'aider les associations, les fondations reconnues d'utilité publique et les bibliothèques publiques françaises à utiliser les outils numériques. Solidatech propose des systèmes d'exploitation, de suites bureautiques, sécurité, reporting, création graphique et audiovisuelle, gestion administrative et comptable, à des tarifs réduits de 30 à 95% par rapport aux prix publics.

Emmaüs à Cabriès : récupère les DEEE et les transmets aux organismes

➔ Autres recycleries locales :

Si l'appareil fonctionne et peut être réparé : oubliez la collecte proposée dans les bacs des supermarchés et des déchetteries. Rendez-vous directement chez des réparateurs ou des spécialistes du reconditionnement sur le site de leur fédération Rcube.org.

Si l'appareil ne fonctionne plus et n'est pas réparable : emmenez-le en déchetterie ou dans les bacs de collecte d'Eco-Systèmes, ou si c'est un mobile chez votre opérateur télécoms

Si vous avez du volume, faites appel à Ecologic : e-déchet est une plateforme pour les entreprises de collecte et recyclage des DEEE d'entreprise. Dans le cadre de l'agrément de l'État qui garantit la conformité des opérations, vous transférez votre responsabilité dès l'enlèvement. L'enlèvement sur site est possible à partir de 500kg de matériel. Vous devrez préparer le matériel sans emballage sur palette filmée ou dans des caisses grillagées prêtes à embarquer par les agents d'Ecologic. Près de 1500 marques informatiques financent ces solutions de recyclage.

Conclusion

Vous l'avez compris, la mise en place d'une politique RSE n'est pas forcément un exercice que l'on vous demande d'appliquer tout de suite.

Nous proposons une démarche RSE progressive qui démarre par l'optimisation des déchets.
Commener par un état des lieux de tous les types de déchets qu'ils soient de bureau, en plastique, biodégradables ou encore numériques.

Les méthodes, solutions et actions concrètes possibles sont présentées pour vous encourager à agir maintenant. Les prestataires capables de vous accompagner existent dans la Région Sud, ils sont nombreux et pertinents.

Cependant, bien que la réduction des déchets en vue de leur recyclage soit un modèle vers lequel nos économies doivent nécessairement tendre, il n'est pas l'unique solution. Les déchets électroniques exponentiels en sont la preuve. Il est bon de rappeler que la mise rebut d'un équipement ou d'une matière quel qu'il soit, deviendra un pur déchet.

Certes les déchets carton, papier, verre offrent de belles possibilités de retraitement, il n'en demeure pas moins que le recyclage ne peut se faire à l'infini et qu'il consomme de l'énergie et génère des gaz à effet de serre, respnsables du réchauffement climatique.
D'autres leviers peuvent être mobilisés pour réduire les déchets.

Si l'économie circulaire ou l'économie de fonctionnalité permettent de stabiliser les impacts de notre consommation, ce sera un grand avancement, mais elle ne sont pas encore suffisamment en place. **Et c'est bien là tout l'objet de la RSE, car elle accélère la transition vers cette nouvelle forme d'économie, plus sobre, plus durable, avec bon sens.**

Alors, faites partie des entrepreneurs engagés qui sauront mieux écouter la planète et les hommes et passez à l'action !

En savoir +

➔ Introduction

(1) Le regard des Français et leur appropriation de la RSE, Sondage IFOP, septembre 2019
(2) Notre avenir à tous, Commission mondiale sur l'environnement et le développement, ONU, 1987

➔ Gestion des déchets et économie circulaire

IMMATERRA
https://www.immaterra.com

AMORCE
https://amorce.asso.fr/actualite/vers-des-territoires-dechets-connectes-pour-ameliorer-le-tri

SUEZ Open resource
https://openresource.suez.com/fr/-/datacity-using-data-to-optimise-the-household-waste-collection-service

EASY RECYCLAGE
https://www.easyrecyclage.com/blog/rse-indicateurs-suivi-gestion-dechets/

WEF
https://www.weforum.org/reports/intelligent-assets-unlocking-the-circular-economy-potential

VALWAST
https://www.valwast.com/

➔ Sur les DEEE

https://www.ecosystem.eco/fr/recherche-point-de-collecte
https://ateliers-du-bocage.fr/nos-programmes/solidatech/
https://www.backmarket.fr/
https://www.ecologic-france.com/ et https://www.e-dechet.com/

➔ Réparation des appareils numériques

https://www.annuaire-reparation.fr/
https://www.sosav.fr/
https://www.commentreparer.com/
https://fr.ifixit.com/
https://www.zerowastefrance.org/
https://commown.coop/ - électronique responsable
https://www.allopsm.fr/ réparation des mobiles
https://www.produitsdurables.fr/ Section Electronique

A propos de Medinsoft

> *Medinsoft est le cluster de la région Sud qui accompagne l'innovation et la croissance des entreprises qui conçoivent et utilisent des outils du numérique.*

➔ Mission :

Depuis plus de 15 ans, Medinsoft est au service de l'écosystème de la région Sud avec 3 missions principales :

DÉVELOPPER | ANIMER | FÉDÉRER

- Développer une image technologique forte sur la région sud pour attirer de grands donneurs d'ordres à s'installer
- Promouvoir l'industrie du numérique en région Sud et au-delà pour favoriser l'émergence de projets nouveaux dans ce domaine
- Faire connaître les produits et les compétences des membres du réseau pour augmenter les ventes à l'échelon national et international
- Animer l'écosystème en créant ou en facilitant la création d'événements autour du numérique
- Assurer le développement de synergies complémentaires entre les partenaires pour favoriser la sous-traitance, l'intégration ou la complémentarité des offres des principaux créateurs de logiciels
- Positionner MedInSoft comme un interlocuteur majeur vis à vis des institutionnels politique et économique de la région
- Favoriser l'emploi et le développement social sur le bassin méditerranéen
- Lobbying
- Levées de fonds

Plus que jamais, le logiciel étant au coeur du processus d'innovation quelles que soient les filières, Medinsoft accélère encore et catalyse les énergies.

Rejoindre Medinsoft, c'est l'assurance de se rapprocher d'un cluster d'entrepreneurs dynamique, centré sur l'innovation et doté d'un réseau régional puissant.

➔ No bullshit. Only actions !

communication@medinsoft.com

Pour nous rejoindre ou pour toute question, une seule adresse !

Toutes les commissions Medinsoft

COMMISSION #TIME4ACTION

COMMISSION BLOCKCHAIN

COMMISSION CYBERSECURITE

COMMISSION DIGITAL MKT & SALES

COMMISSION EMPLOI FORMATION

COMMISSION eSANTE

COMMISSION eSPORT

COMMISSION FINANCEMENT

COMMISSION INDUSTRIE 4.0

COMMISSION LEGAL'IN TECH

COMMISSION LOGICIEL LIBRE

COMMISSION SMART CITY

COMMISSION TOURISME

Join us !

MEDINSOFT
DIGITAL TRANSFORMATION CLUSTER

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
EUROMÉDITERRANÉE Etablissement Public d'Aménagement
DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE
AIX EN PROVENCE LA VILLE
AIX MARSEILLE PROVENCE
VILLE DE MARSEILLE www.marseille.fr